

# Atelier de concertation et de coordination entre les présidents des tribunaux et les commissions d'appui juridique **Cerner les meilleurs moyens de régler les différends familiaux**

Un atelier de concertation et de coordination entre les présidents des tribunaux et les commissions d'appui juridique et de règlement des contentieux a débuté lundi à Nouakchott.



L'atelier qui est organisé par le secrétariat d'Etat à la Condition Féminine avec la collaboration du FNUAP a pour objectif de renforcer la coordination et la concertation entre les présidents des tribunaux de Nouakchott et les commissions d'appui et de règlement des

contentieux afin de cerner les meilleurs voies et moyens de traiter et résoudre les différends familiaux.

La cérémonie d'ouverture à laquelle a assisté le ministre de la Justice a été présidée par la secrétaire d'Etat à la Condition Féminine.

**Lire page 3**

# Atelier de concertation et de coordination entre les présidents des tribunaux et les commissions d'appui juridique **Cerner les meilleurs moyens de régler les différends familiaux**

Les présidents des tribunaux et les commissions d'appui juridique et de règlement des contentieux sociaux, ont pris lundi, à un atelier de concertation et de coordination, organisé par le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, avec la collaboration du FNUAP.

Cet atelier dont les travaux durent deux jours, vise le renforcement de la coordination et de la concertation entre les présidents des tribunaux de Nouakchott et les commissions d'appui et de règlement des contentieux sociaux afin de cerner les meilleurs voies et moyens de traitement et de solution des différends familiaux en plus de la mise en place du plan d'action pour la prochaine étape.

La cérémonie d'ouverture a été supervisée par Mme Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah, Secrétaire d'Etat à la Condition



Féminine, qui dans son mot d'ouverture a insisté sur le danger manifeste de l'analphabétisme, notamment chez les femmes d'où la nécessité de le combattre activement afin de permettre à ces dernières de jouer pleinement le rôle qui leur revient dans la société. Mme Zeinebou Mint Mohamed

Ould Nahah a ajouté qu'il s'agit là d'un souci majeur que le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, a tenu à concrétiser dans ses différentes orientations et rencontres directes avec les populations, et ce en appelant à ce que la femme occupe la place qui lui est réservée dans la société et élargit son rayon de participation dans le cadre de l'appui aux programmes de développement, que le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Barek envisage réaliser.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Diabira Bakari, ministre de la Justice.